CGC-DGFiP
86/92 Allée de Bercy
Bâtiment Turgot
Télédoc 909
75572 PARIS CEDEX 12
Tél. : 01.53.18.01.39 – 01.53.18.00.69
Site : www.cgc-dgfip.fr
Adresse mail : cgc.bn@dgfip.finances.gouv.fr

Le + syndical

MESSAGE DE LA CFE-CGC FONCTIONS PUBLIQUES :

Les Fonctions Publiques CFE-CGC ont participé à des réunions avec les autres Fédérations de fonctionnaires afin que le déblocage du point d'indice soit réel.

Certaines organisations syndicales avaient décidé, avant même l'annonce du gouvernement, de lancer un appel à la grève pour le 22 mars.

D'autres Fédérations s'étaient positionnées sur un mouvement pour le 31 mars en lien avec les revendications du privé (loi EL KHOMRI).

Fort de nos valeurs, nous avons toujours affirmé qu'un mouvement social ne pouvait s'inscrire que lors de l'échec de discussions et de négociations.

Or, au moment du dépôt de préavis de grève pour la journée du 22 mars, nous ne connaissions pas la position du gouvernement.

Une consultation des syndicats composant la Fédération CFE-CGC des Fonctions Publiques sera lancée dans les prochains jours afin de déterminer les suites à donner à la position **NON NEGOCIABLE** du gouvernement sur cette revalorisation de 1,2% étalée sur deux ans.

Pour recevoir des informations de la CGC DGFiP sans obligation d'adhérer
Envoyez votre demande à cgc.bn@dgfip.finances.gouv.fr

web

La CGC DGFiP se bat à vos côtés pour défendre vos droits.